

Transparence pour la maternité et la chirurgie !

Nous avons appris fortuitement que s'était tenue une réunion pour relancer le contrat local de santé et qu'avaient été présentés à certains élus (le maire de Die, le président de la Communauté de Communes du Diois, le conseiller départemental) deux scénarii, dont la mise en place d'un centre périnatal (avec accouchement sur Valence) à la place de la maternité. Quelle a été la position de nos élus ? Rien n'a été rendu public à ce jour.

Alors que la représentante de l'ARS exerce de fortes pressions pour obtenir le centre périnatal, y compris en faisant remonter des informations erronées à la ministre de la Santé, est-ce la bonne solution de ne pas jouer la carte de la transparence avec les Dioises et les Diois ?

La bataille va être rude et elle nécessite l'information de la population et de notre Collectif afin qu'ils puissent intervenir.

La proposition de créer deux postes partagés entre l'hôpital de Valence et celui de Die n'est pas réaliste. Valence aurait besoin de 4 ou 5 postes supplémentaires et se trouve dans l'obligation d'engager des praticiens intérimaires.

Or, le Centre Hospitalier de Die a reçu deux candidatures potentielles de gynécologues-obstétriciens à la condition d'avoir une perspective de cinq ans et le scanner promis par l'ARS. Celui-ci serait d'ailleurs le bienvenu pour tous les services afin de poser un diagnostic et de donner ensuite les soins appropriés.

C'est ce que nous aurions proposé si nous avions été invités.

Alors que le danger se précise, nous rappelons la proposition, précédemment faite, de travailler avec la Communauté de Communes, le maire de Die et les élus à la mise en place d'un débat public afin que la population puisse intervenir.

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die
le 16 novembre 2015